



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

2 juillet 2014

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

L'ensemble des pièges s'installent. Ils nous donnent les premières informations que l'on présentait déjà sur les autres secteurs.

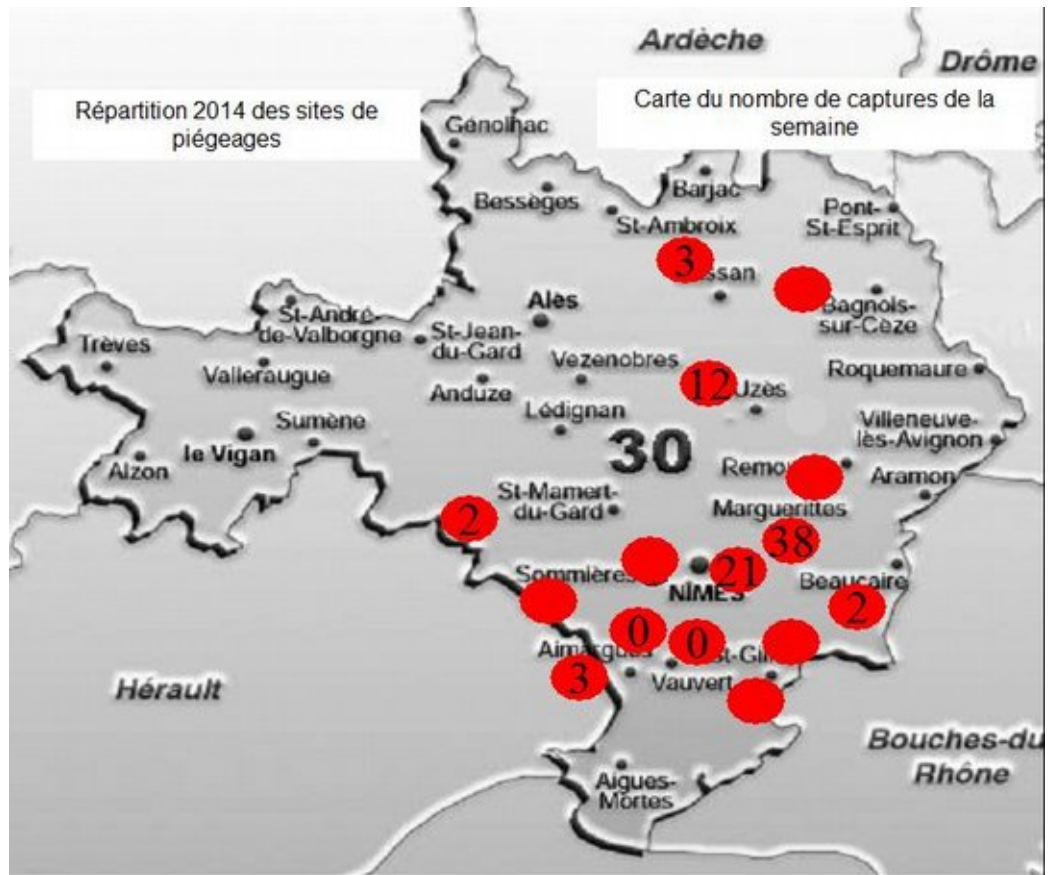
La recrudescence du nombre de captures est constatée durant cette semaine écoulée.

Les situations orageuses en ce début de l'été constituent des conditions très favorables.

Les olives en général ont atteint un calibre de plus de 1 cm et sont par conséquent réceptives.

Par conséquent, il faut agir pour toute information complémentaire et intervention, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2014>



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

